



PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf novembre

A la requête de

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE, société coopérative de crédit à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, ayant son siège social au 25 Chemin des Trois Cyprès, 13097 AIX EN PROVENCE, inscrite au RCS d'Aix en Provence sous le numéro 381 976 448, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège.

Que dans le cadre d'une saisie immobilière, un procès-verbal descriptif doit être effectué.

Cette saisie concerne six appartements sis dans un ensemble immobilier cadastré section M numéro 1152, situé au 15 et 17 Rue du Four et au 7 Porte d'Avignon, à MONTEUX (84170) et étant la propriété de Monsieur WICQUART Stéphane, domicilié à La Verde, à SARRIANS (84260).

Déférant à cette réquisition,

Nous soussigné, Maître TREMOULET Pierre, Huissier de justice Audiencier près le Tribunal de Grande Instance de Carpentras, y demeurant 20 Rue Clovis Hugues.

Certifions nous être rendu ce jour à 9 heures, au 15 Rue du Four à MONTEUX (84170), en compagnie d'un membre du cabinet A2P chargé d'effectuer les diagnostics.

Sur place, nous rencontrons Monsieur WICQUART Stéphane et le frère du locataire monsieur GUERRICHE Michel, ainsi déclarés, à qui nous nous présentons et exposons le but de notre mission.

Ils nous invitent alors à y procéder.

Nous prenons des photographies de la façade de l'immeuble côté rue du four.

Voir ci-dessous.



Nous pénétrons dans le logement par une porte vitrée équipée de volets en bois comme tout l'immeuble.

L'entrée comporte un sol carrelé et des murs peints.

Du côté droit, nous trouvons un salon au sol en parquet posé sur carrelage et des murs crépis. Nous notons la présence d'un convecteur électrique et des dalles de faux-plafond. A partir de cette pièce, il existe une ouverture donnant sur un ancien garage transformé en chambre. Cette pièce se situe au numéro 17 de la rue.

Voir photo ci-dessous.



Au-dessus de ce garage, il existe à chaque étage une pièce incluse dans un appartement situé sur la parcelle numéro 1151 appartenant également en partie à Monsieur WICQART.

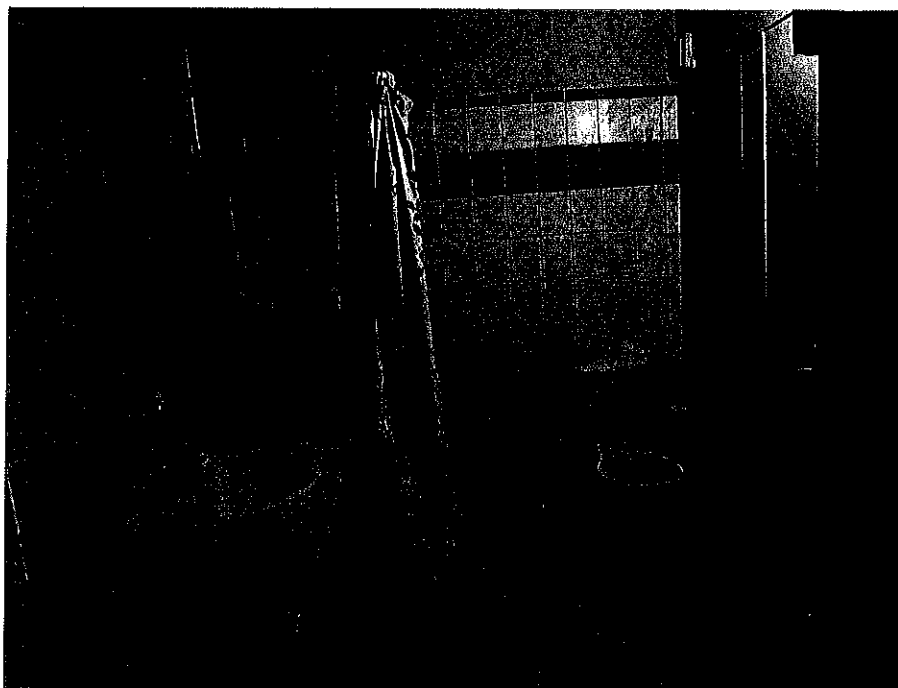
A gauche de l'entrée, nous trouvons une cuisine au sol carrelé et aux murs peints. Nous notons la présence d'un convecteur électrique, et d'un placard. Cette pièce est équipée d'un évier en inox sur un plan de travail avec une crédence carrelée.

Voir photo ci-dessous.



Face à l'entrée, nous trouvons une pièce servant de dégagement. Le sol est carrelé et les murs sont enduits. Une porte murée permettait l'accès à un autre appartement. Cette pièce comporte un convecteur électrique et il existe des dalles de faux-plafond. Ce dégagement permet l'accès à une salle d'eau comportant un lavabo sur meuble, un WC, une cabine de douches et des dalles de faux-plafond. Les murs sont carrelés jusqu'à une hauteur d'environ 1.80 mètre et le reste est peint.

Voir photo ci-dessous.



Le frère du locataire nous indique ne pas connaître le montant du loyer mais Monsieur WICQUART nous indique qu'il est déjà saisi par un huissier de justice.

Nous nous rendons ensuite au 7 rue porte d'Avignon où se situe l'entrée des cinq autres appartements de l'immeuble.

L'accès se fait par un portail en bois à deux battants.

Voir photo ci-après.



A l'intérieur nous trouvons une cour au sol bétonné et un escalier extérieur sans rambarde. Nous notons la présence d'une fontaine en pierres avec son bac de rétention.

Voir photo ci-dessous.



A côté de la fontaine, nous trouvons un appartement libre de tout occupant. Monsieur WICQUART nous ouvre la porte. L'entrée se fait par une porte vitrée équipée d'un volet en bois.

Voir photo ci-après.



Nous trouvons alors une pièce au sol carrelé et aux murs peints.
Nous notons la présence de deux convecteurs électriques. La partie cuisine comporte un évier inox double avec un plan de travail et une crédence carrelée.

Voir photo ci-dessous.



Sur la gauche, nous trouvons une salle d'eau avec un sol carrelé et des murs peints. Cette pièce comporte un lavabo sur un plan en bois, un WC, une cabine de douches carrelée et un cumulus.

Voir photo ci-après.



Face à la cuisine, nous trouvons une chambre au sol carrelé et aux murs peints. Cette pièce est équipée d'un convecteur électrique.

Nous nous rendons ensuite dans l'appartement dont l'accès se fait par l'escalier extérieur. Cet appartement est vide de tout occupant.

Nous trouvons alors une porte vitrée équipée d'un volet en bois.

Nous accédons à une grande pièce au sol carrelé et aux murs peints.

Le plafond est équipé de 4 poutres en bois et d'un convecteur électrique.

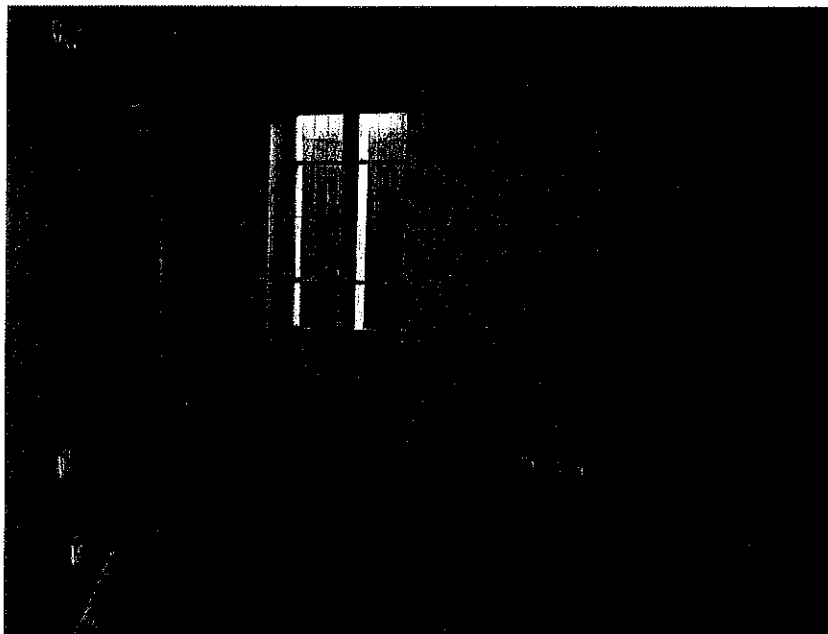
La pièce comporte une partie cuisine équipée avec un évier en inox.

Voir photo ci-dessous.



Nous trouvons ensuite une chambre avec un sol recouvert de linoléum et des murs tapissés. Nous notons la présence d'un convecteur électrique.

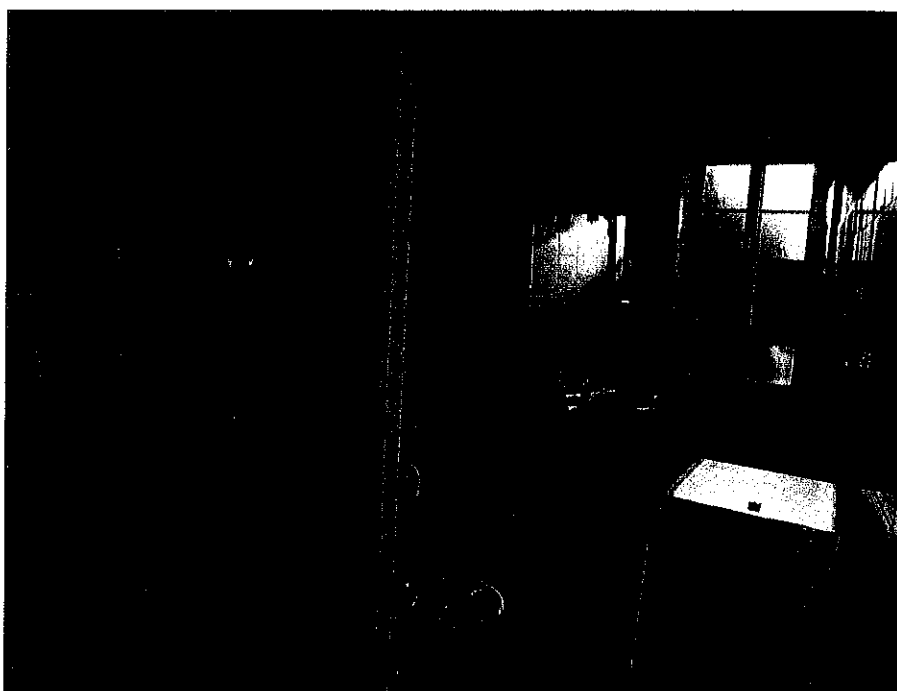
Voir photo ci-dessous.



Nous trouvons ensuite une autre pièce avec les mêmes caractéristiques.

Ce logement comporte une salle d'eau avec une vasque posée sur un meuble, un WC, une cabine de douches maçonnée et carrelée, un cumulus, et un convecteur électrique. Le sol est carrelé ainsi que les murs jusqu'à une hauteur d'environ 1.80 mètre.

Voir photo ci-dessous.



Dans la cour intérieure, du côté gauche, nous trouvons une remise au sol bétonné et aux murs en pierres. Nous notons la présence de poutres au plafond. Cette pièce communique avec l'ancien garage transformé en chambre.

A gauche de l'appartement situé au rez-de-chaussée, nous trouvons une porte vitrée donnant accès à un escalier desservant les étages.

A gauche de cette porte, nous trouvons un réduit contenant les compteurs d'eau.

L'entrée comporte un sol carrelé et des murs peints.

Un escalier carrelé permet l'accès au premier étage.

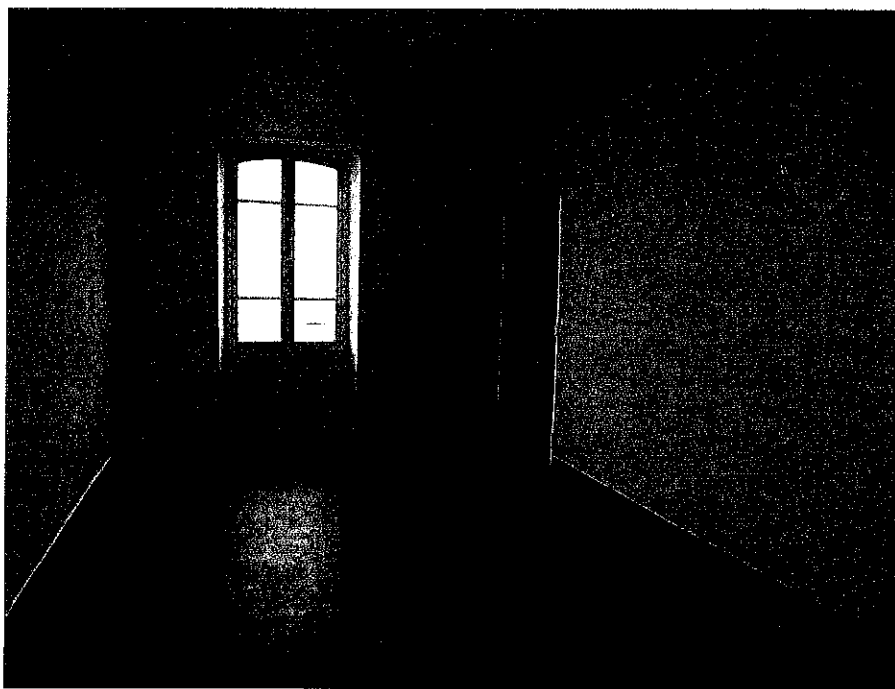
Nous pénétrons dans l'appartement situé au premier étage. Celui-ci est inoccupé.

Une porte en bois donne accès à une entrée au sol carrelé et aux murs peints.

A droite de l'entrée, nous trouvons une pièce au sol en tomettes et aux murs peints.

Nous notons la présence d'un placard à deux portes et le plafond est lambrissé.

Voir photo ci-dessous.



Face à l'entrée, nous trouvons une salle d'eau comportant un sol carrelé et des murs peints. Nous y trouvons un cumulus, une cabine de douches et une vasque posée sur un plan en bois.

Voir photo ci-après.



A gauche de l'entrée, nous trouvons un sol en tomettes, des murs peints, un convecteur électrique et une cuisine équipée avec un évier.

Voir photo ci-dessous.



Nous empruntons l'escalier en pierre desservant le deuxième étage.

Au niveau du demi-palier, nous trouvons un placard contenant des compteurs électriques.

Le reste des escaliers menant au deuxième étage est carrelé.

Nous visitons alors l'appartement situé du côté gauche qui est actuellement inoccupé.

Nous trouvons alors une pièce au sol carrelé et aux murs peints. Cette pièce est équipée d'un convecteur électrique et d'une mezzanine en bois.

Nous y trouvons également une cuisine équipée avec un évier en inox, un vasistas en toiture, et des poutres en plafond.

Voir photo ci-dessous.



A droite de l'entrée, nous trouvons une chambre au sol carrelé et aux murs peints. Nous notons la présence d'un convecteur électrique.

Voir photo ci-après.



A côté se trouve une salle d'eau avec un sol carrelé et des murs peints. Cette pièce comporte une vasque posée sur un plan en bois, un cumulus, un WC et une douche carrelée.

Voir photo ci-dessous.



A gauche de l'entrée, nous trouvons un escalier carrelé permettant l'accès à une chambre au sol carrelé et aux murs peints. Cette pièce en soupenne est équipée d'un convecteur électrique.

Voir photo ci-après.



Nous visitons ensuite le logement situé du côté droit sur le palier. Ce logement est actuellement inoccupé.

Nous pénétrons dans une grande pièce au sol carrelé et aux murs peints. Le plafond comporte 5 poutres en bois et il existe un placard contenant un cumulus. Cette pièce contient une cuisine équipée avec un évier en inox. Voir photo ci-dessous.



A droite de l'entrée, nous trouvons une salle d'eau au sol carrelé et aux murs peints. Cette pièce comporte un WC, un lavabo sur un plan en bois et une douche carrelée.

Voir photo ci-dessous.



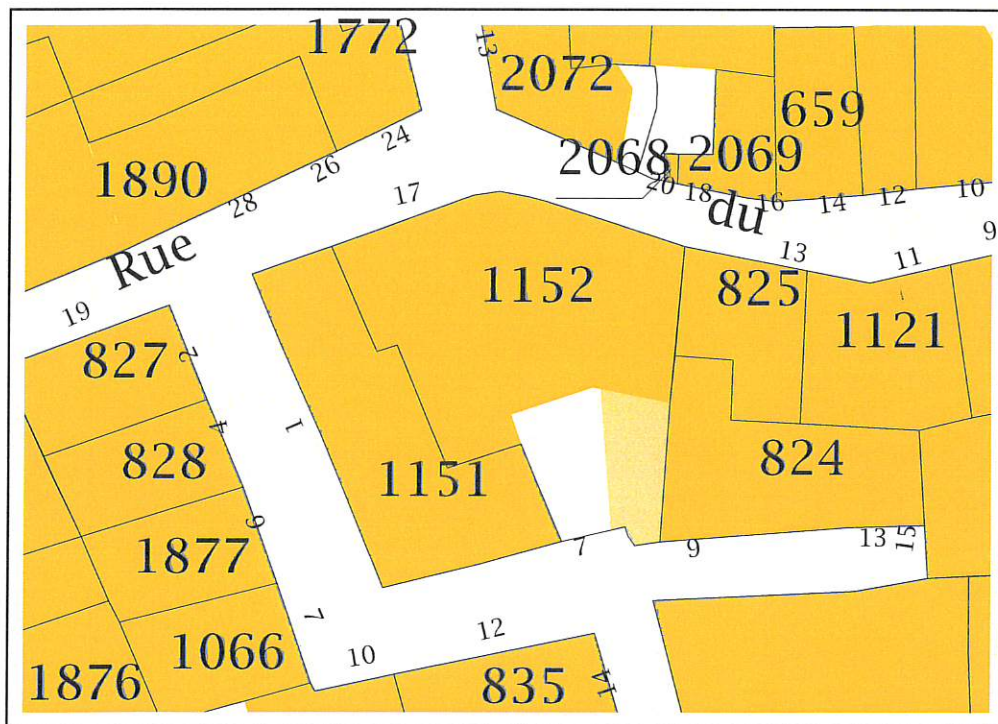
L'appartement comporte à gauche de l'entrée deux chambres similaires équipées d'un convecteur électrique et de poutres au plafond.
Le sol est carrelé et les murs sont peints.

La rédaction du présent acte a nécessité 4 heures 30.

N'ayant plus rien à constater, nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
DONT ACTE.**









Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2016 Ministère de l'Économie et des Finances

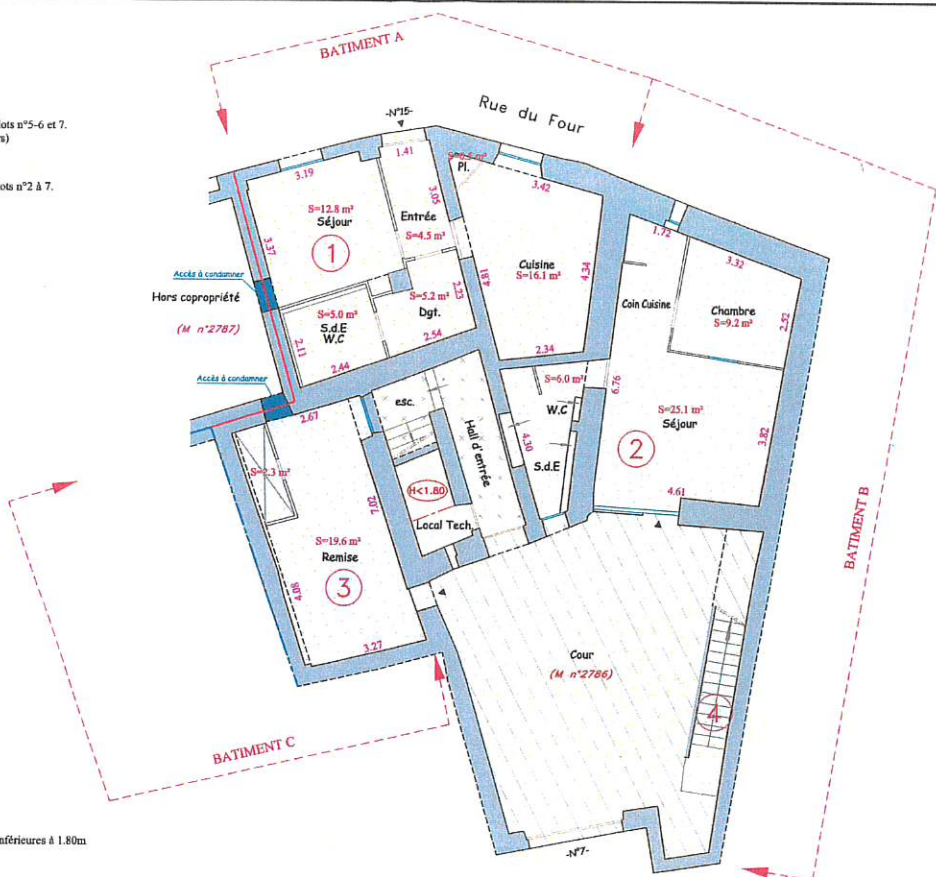
Impression non normalisée du plan cadastral

Légende:

-  Parties communes générales
-  Charges communes spéciales aux lots n°5-6 et 7. (Hall d'entrée, escalier et ses paliers)
-  Charges communes spéciales aux lots n°2 à 7. (Cour)
-  Limite divisoire

BATIMENTS A, B et C

Rez-de-chaussée



$H < 1.80$ Limite parties de hauteur inférieures à 1.80m

Plan dressé sur la base des relevés effectués le 17 juillet 2017 et conformément à l'agencement des locaux à la date des mesurages.

Date : 26/10/2017
 Dossier : 19933.17
 Fichier : 19933-copro.dwg

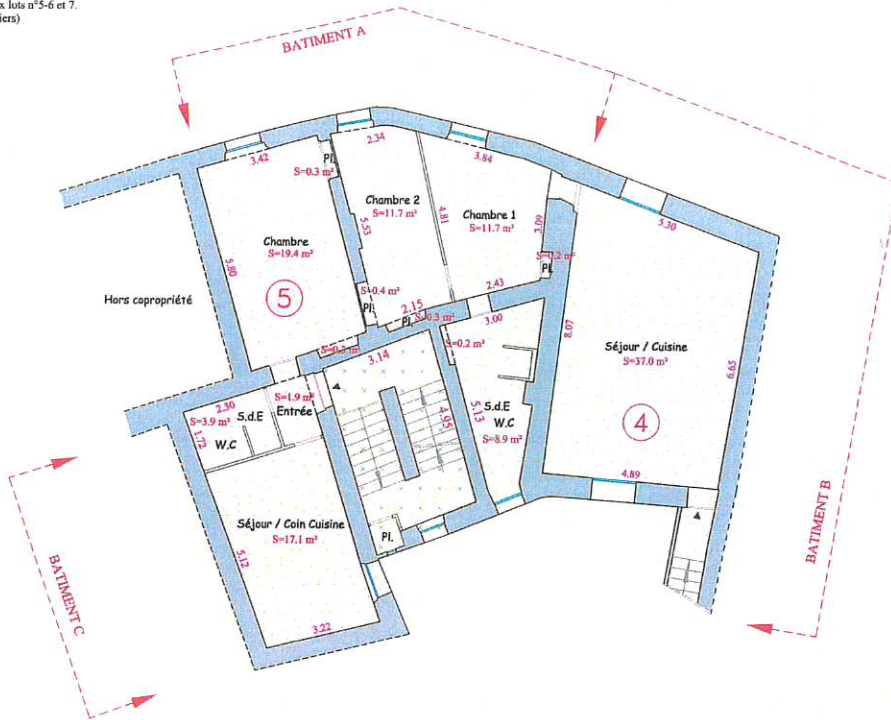
ECHELLE : 1/100


SELARL CABINET ARGENCE
 S. ARGENCE - F. VERZIER
 1059, Avenue Frédéric Mistral
 84200 CARPENTRAS
 Téléphone : 04-90-63-13-88
 Mail : cabinet.argence@orange.fr
 Site : www.cabinet-argence.com

Légende:

- Parties communes générales
- Charges communes spéciales aux lots n°5-6 et 7.
(Hall d'entrée, escalier et ses paliers)

BATIMENTS A, B et C
1er étage



H < 1.80 Limite parties de hauteur inférieures à 1.80m

Plan dressé sur la base des relevés effectués le 17 juillet 2017 et conformément à l'agencement des locaux à la date des mesurages.



Date : 26/10/2017
 Dossier : 19933.17
 Fichier : 19933-copro.dwg

ECHELLE : 1/100

étudiante - Expert
A
 Cabinet Argence
 Avenue d'Estivade 180

SELARL CABINET ARGENCE
 S. ARGENCE - F. VERZIER
 1059, Avenue Frédéric Mistral
 84200 CARPENTRAS
 Téléphone : 04-90-63-13-88
 Mail : cabinet.argence@orange.fr
 Site : www.cabinet-argence.com

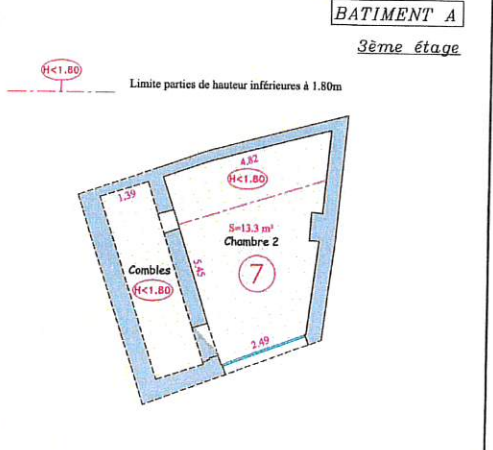
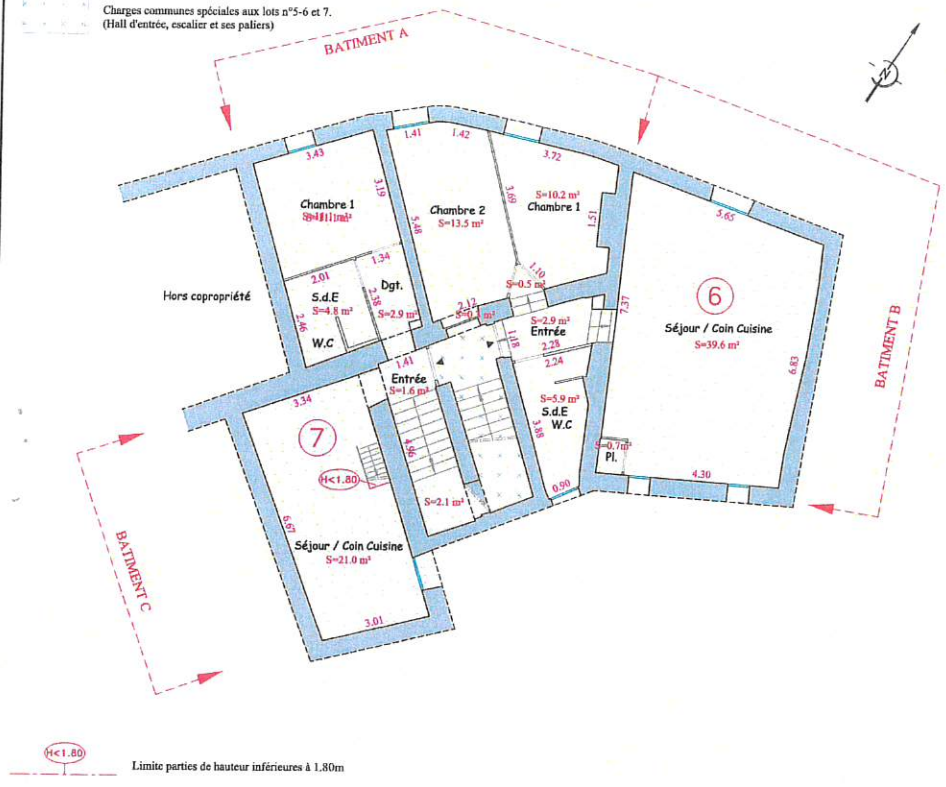
Légende:

-  Parties communes générales
-  Charges communes spéciales aux lots n°5-6 et 7.
(Hall d'entrée, escalier et ses paliers)

BATIMENTS A, B et C
2eme étage

BATIMENT C
Mezzanine

BATIMENT A
3eme étage



SELARL CABINET ARGENCE
S. ARGENCE - F. VERZIER
1059, Avenue Frédéric Mistral
84500 CARPENTRAS
Téléphone : 04-90-63-13-88
Mail : cabinet.argence@orange.fr
Site : www.cabinet-argence.com

Plan dressé sur la base des relevés effectués le 26 octobre 2017 et conformément à l'agencement des locaux à la date des mesures.
Date : 26/10/2017
Dossier : 19933.17
Fichier : 19933-copro.dwg

ECHELLE : 1/100